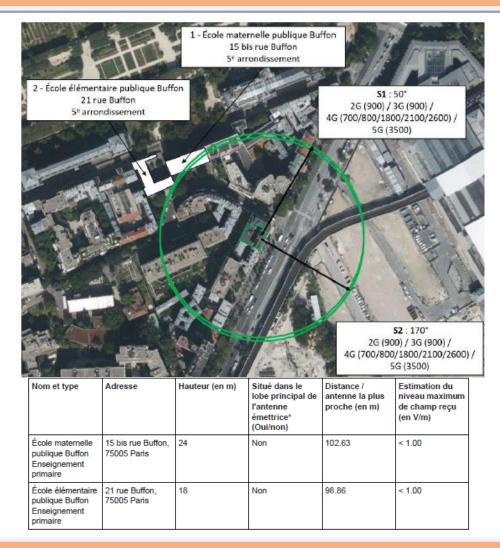


Téléphonie Mobile Fiche de synthèse Charte 2021

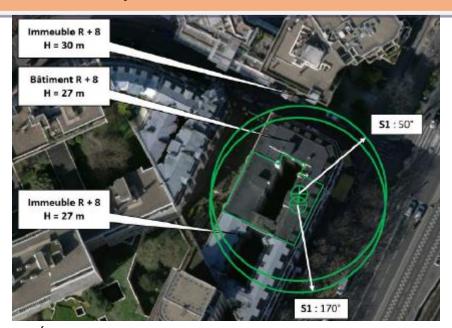
Informations générales :					
Opérateur	Orange	Arrdt	5 ^{ème}		
Nom de site	PONT_DE_TOLBIAC_TER	Numéro	23322U37-22		
Adresse du site	20 boulevard de l'Hôpital	Hauteur	R+8 (27.80m)		
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitations/comm erce		
Type d'installation	Ajout des fréquences 700MHz pour la 4G et 3500MHz pour la 5G				
Complément d'info					
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ? Oui (DP)					
Calendrier de suivi du dossier					
Date de validation de la version précédente du dossier			2019		
Date d'enregistrement au Département de la Téléphonie Mobile (J)			16/08/2023		
Date limite de réponse de la	16/09/2023				
Objet de la demande					
Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de la pérennisation de la qualité de service de son réseau de radiocommunication, Orange est conduit à modifier un relais sur la terrasse de l'immeuble 20 boulevard de l'Hôpital dans le 5e arrondissement de Paris.				
Détail du projet	Ce projet concerne le remplacement des 2 antennes existantes émettant sur les fréquences 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2100MHz et 2600MHz (3G/4G) par 2 antennes à faisceau fixe qui émettront sur 700MHz (ajout pour la 4G), 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2100MHz, 2600MHz (3G/4G), et 2 antennes à faisceau orientable qui émettront sur 3500MHz (5G), orientées vers les azimuts 50°et 170°				
Distance des ouvrants	Fenêtres entre 4 et 7m des antennes Édicule à 2.34m des antennes	Vis-à-vis (25m)	Néant		
Estimation par azimut	3G/4G: 50° < 4V/m; 170° < 3V/m 5G: 50° < 3V/m; 170° < 3V/m				
Hauteur des antennes (HMA)	30.40m pour les faisceaux fixes et 31.63m pour les faisceaux orientables				
Incidence visuelle					
Description des antennes et intégration paysagère	Ce projet consiste à installer à la place des 2 antennes existantes 4 nouvelles antennes, 2 antennes par secteur positionnées l'une au-dessus de l'autre				
Zone technique	Un coffret technique et des modules seront installés contre l'édicule, à proximité des antennes.				
Date:	Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :				
Avis Mairie d'arrondissement :			Favorable Défavorable Ne se prononce pas		



Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte pour la 3G/4G Faisceau fixe

Les simulations en espace libre avec bâti simple vitrage indiquent les niveaux maximums en intérieur par antenne à faisceau fixe :

	Azimut 50°	Azimut 170°
Niveau Maximal (V/m)	entre 3 et 4	entre 2 et 3
Hauteur (en m)	25.50	25.50

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Azimut 50°
Pour l'antenne à faisceau fixe d'azimut 50, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m. La hauteur correspondante est de 25.50 m.



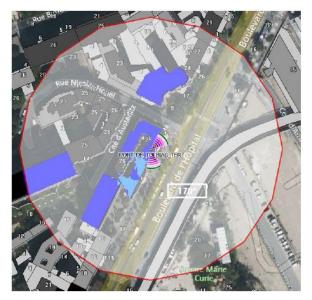
Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) Faisceau orientable

Les simulations en espace libre avec bâti simple vitrage indiquent les niveaux maximums en intérieur par antenne à faisceaux orientables :

		Azimut 50°	Azimut 170°
H	Niveau Maximal (V/m)	entre 2 et 3	entre 2 et 3
	Hauteur (en m)	25.50	25.50

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Azimut 170° Pour l'antenne à faisceaux orientables d'azimut 170, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m. La hauteur correspondante est de 25.50 m.





Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant



Etat projeté





Vue des Azimuts

Azimut 50°



Azimut 170°

